

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrique LIEBHERR	Type A 900	Fiche d'homologation N° CH 5495 14
--	--------------------------------	---------------	---------------------------------------

Constructeur	LIEBHERR HYDRAULIKBAGGER GmbH, D-7951 Kirchdorf 1 / Iller
Identification	sur la plaquette du constructeur "A 900" devant le N° du châssis -
Plaquette constructeur	à l'avant, à droite sur la tourelle
N° du châssis	à l'avant, à droite sur la tourelle, au-dessus de la plaquette du constructeur
Identification du moteur	" F4L 912 " à droite, latéralement sur le bloc (frappée par l'importateur)
Importateur principal	CRANAG AG, 4852 Rothrist
Véhicule homologué	166-191

<b>Châssis</b>		<b>Moteur</b>			
Nombre d'essieux	2	Marque	DEUTZ	Type	F4L 912
Direction	hydrostatique, avec assistance hydraulique	Construction	en ligne	Temps	4
Transmission	entraînement hydrostatique sur boîte mécanique	Carburant	D	Position	arrière
Nombre de vitesses	2	Refroidissement	air	Nombre cylindres	4
Frein de service	à expansion interne, sur toutes les roues	Alésage	100	Course	120
		Cylindres	3768	CV-impôt	19,19
Frein auxiliaire	mécanique, à ressort, progressif, à expansion interne, sur l'arbre à cardan	Puissance en kW	49	à l/min	2300
Frein d'arrêt	à ressort (**)	Bruit à l'arrêt	72,0 dB/A	a l/min	1725
Ralentisseur	-	Silencieux	1 pot 423 x 230 x 120 mm		
Contrôle 2 circuits	-	Mesure des gaz	Bacharach 3,0		
		Déparasitage			

<b>Carrosserie</b>	excavatrice	<b>Poids</b>	avant	arrière	total	
Nombre de portes	1	Poids à vide	5200	6320	11520	++)
Ceintures sécurité	av - ar -	Charge utile				
Cale	400x200x240 mm	Poids total	5200	6320	11520	
Antivol	-	Poids garantis			13000	
		Pneus	10.00 - 20	10.00 - 20		
Nombre de places	t 1 av - centre - ar -	Ply / bar	12 / 5,5	12 / 5,5		
		Charge	13800	13800 (pneus-jumelés)		
Dimensions	Intérieur	pour V max	20	20		
Longueur	7850	Jantes	-	-		
Largeur	2500				mécanique	automatique
Hauteur	3750	Gar. poids remorquable avec/sans frein				
Porte à faux	av 4100 ar 1250	Garantie poids de l'ensemble				
		Poids remorquable testé				
Distance volant - vers l'avant du véhicule	4900	Charge garantie sur le toit				
	Braquage 0	Vitesse maximale selon le constructeur	20			km/h
	g 13400 d 13400	testée 15,0 km/h à l/min 2350 au moteur				prise ce force

Equipelement	§)	
Feux de route	-	
Feux de croisement	M	(E)
Feux de position	A	(E) dans M
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	-	
Clignoteurs	av 1	(E) ; 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av	I (E) ar I (E)
Feux de gabarit	av 2+1/A	(E) ; ar
Feux arrière de brouillard	-	
Feux complémentaires	1/lampe de travail	
Eclairage plaque	-	
Essuie-glace	1/balai	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA et 20005 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	LIEBHERR	A 900	
Homologation N°	CH 5495 14		
Carrosserie	excavatrice		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	11520	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,19
Poids total	11530	Cylindrée	3768

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \* Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4900 mm.
- \*\* Frein auxiliaire et d'arrêt : pression de service et de libération de secours par 2 réservoirs séparés, assurés par 2 soupapes de retenue; desserrage mécanique par tringles.
- + Variantes de pneus : 18 - 19,5 14 PR charge 9200 (4,50) voies 2010 mm (pneus simples)  
11.00 - 20 12 PR 15600 (5,75) 1915 mm (pneus jumelés)
- ++ Poids du véhicule : équipé d'un godet de 0,6 m<sup>3</sup>; flèche monobloc, dispositif d'appui arrière.
- §) Equipelement : la hauteur des feux de croisement et la distance depuis l'avant du véhicule des clignoteurs latéraux sont admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 104 - 1 miroir supplémentaire est exigé; sur la droite, dirigé vers l'avant;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: des deux côtés du bras pendulaire; 1 feu de gabarit blanc en haut sur la flèche;
- 140 - si elles existent, les béquilles doivent rentrées et assurées;
- 141 - assurer : la tourelle en direction de circulation; abaisser la flèche sur le tube marqué; le godet par un câble; la lame niveleuse arrière, si elle existe.

Inscription dans l'autorisation spéciale:

- 14 - les manoeuvres difficiles doivent être surveillées par une personne auxiliaire; de jour et lorsque les conditions de visibilité sont bonnes, la surveillance peut être assurée par le conducteur, au moyen de deux grands miroirs

Lieu et date de l'homologation Schafisheir, 26.10.82 Vn/lin.

Remplace FH CH

d'angles (300 cm<sup>2</sup>).

Service fédéral d'homologation